

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 janvier 2012
(convocation du 9 janvier 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h 20
M. MAURRAS Franck à M. LAGOFUN Gérard
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 35
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mlle EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. MILLET Thierry
Mme MELLIER Claude à M. PENEL Gilles
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 30
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

SAINT AUBIN DE MEDOC - Extension du cimetière communal - Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de présentation :

Lors de la réunion du Conseil de Communauté du 22 septembre 2006, vous avez décidé de nouvelles modalités de mise en oeuvre de la politique de notre Etablissement Public en matière de cimetières et notamment par une aide aux Communes dont les équipements arrivent à saturation.

Dans ce cadre, la commune de SAINT AUBIN DE MEDOC a sollicité l'aide de la Communauté Urbaine pour la réalisation de l'extension de son cimetière communal actuel, situé route du Tronquet. Ce projet a d'ailleurs été inscrit au contrat de codéveloppement (fiche n° 04) conclu avec la commune de SAINT AUBIN DE MEDOC pour la période 2009/2011.

Conformément à cette délibération, le montant de cette participation financière sera limité à 50 % du montant total H.T. des crédits engagés dans le cadre de cette opération et affectés à :

- l'acquisition d'une partie (1 341 m²) des terrains de l'Espace Villepreux situés sur la commune de SAINT AUBIN DE MEDOC et qui s'élève à 42 912,00€ ;
- la réalisation des travaux prévus dans la délibération précitée et qui sont estimés à 11 712,56 € H.T.

Aussi, le fonds de concours versé par notre établissement est évalué à la somme de 27 312,28 € suivant le plan de financement établi.

La convention entre les deux collectivités, qui fixe les modalités du règlement de ce fonds de concours, est annexée à la présente délibération.

Il apparaît, dès lors, nécessaire :

➤ d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention précitée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du Conseil de Communauté n°2006/0 693 du 22 septembre 2006 ;

VU le courrier en date du 07 juillet 2008 par lequel Monsieur le Préfet de la Gironde indique que l'extension du Cimetière communal de SAINT AUBIN DE MEDOC n'est pas soumis à autorisation préfectorale ;

VU la demande de subvention, en date du 16 juillet 2008, de la commune de SAINT AUBIN DE MEDOC auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour l'extension du cimetière communal ;

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant :

L'intérêt général que représentent les équipements réalisés dans le cadre de l'extension du cimetière communal et l'aide financière apportée à la Commune pour faire face à la saturation prochaine de son cimetière ;

DECIDE

Article 1 :

Un fonds de concours d'un montant de 27 312,28 €, correspondant à 50 % du montant total H.T. estimé de l'opération (acquisition de terrain et travaux) pour la réalisation de l'extension du cimetière, est accordé à la commune de SAINT AUBIN DE MEDOC.

Article 2 :

Le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer, avec la commune de SAINT AUBIN DE MEDOC, la convention qui précise les modalités du règlement de cette participation financière.

Article 3 :

La dépense correspondante est inscrite au Programme Prévisionnel d'Investissement 2010/2014, budget principal - chapitre 204 - compte 204141 - fonction 0260 - CRB TH00 - programme CC376.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 30 JANVIER 2012</p> <p>PUBLIÉ LE : 30 JANVIER 2012</p>

Mme MICHÈLE ISTE